

**syndicat
mixte du
bassin de l'Or**

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'Or

Séance du 7 février 2017 à Lunel

DELIBERATION n° 1-02-2017

Objet : Vote du Compte Administratif 2016, approbation du Compte de Gestion 2016 et affectation des résultats 2016 sur l'exercice 2017

DELEGUES	TITULAIRES		SUPPLEANTS
Agglomération du Pays de l'Or	Joëlle JENIN VIGNAUD	Présente	Rogé ANDREO Michel LAZERGES
	Roger MONTEL	Présent	
	Alain HUGUES	Procuration Mr Chalot	Alain FOUCARAN
	René CHALOT	Présent	Jacques HELSEN
	Bernard GANIBENC	Présent	Fabrice PECQUEUR
	Claude DUCHESNE	Procuration Mr Montiel	Christian ROBERT
Communauté de Communes du Grand Pic St Loup	Jacques GRAU	Procuration à Mr Barral	Pierre ANTOINE
Communauté de Communes du Pays de Lunel	Jean Paul ROGER	Présent	Angelo GENNAÏ Présent
	Hervé DIEULEFES	Procuration Mr Fenoy	Joëlle RUIVO
	Jean Michel ROUX	Présent	Christophe CALVET Présent
	Frédérique DOMERGUE	Absente excusée	Laurent GRASSET
	Erick JUDE	Absent excusé	Jean Maurice MARTIN Présent
	Fabrice FENOY	Présent	Marie De OLIVEIRA
Agglomération de Montpellier	René REVOL	Procuration Mme Jannin	Gilbert PASTOR
	Laurent JAOLU	Absent excusé	Pierre DUDIEUZERE
	Jean Luc MEISSONNIER	Procuration Mr Roger	Joël RAYMOND
	Stéphanie JANNIN	Présente	Pascal KRZYZANSKI
	Jackie BOULBES	Procuration Mr Genaï	Pierre BONNAL
	GALABRUN	Procuration Mme Jennin Vignaud	Arnaud MOYNIER
Département de l'Hérault	Claude BARRAL	Présent	Brice BONNEFOUX Présent
	Marie Thérèse BRUGUIERE	Absente excusée	Michaël DELAFOSSE
	Dominique NURIT	Absente	Gabrielle HENRY
	Yvon PELLET	Absent excusé	Jacques RIGAUD
	Renaud CALVAT	Absent	Claudine VASSAS MEJRI
	Véronique CALUEBA RIZZOLO	Absente	Cyril MEUNIER

Le Président procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

Le Président Mr BARRAL se retire pour la présentation du Compte Administratif 2016.

Monsieur Claude BARRAL reprend ensuite la présidence et demande au Comité Syndical d'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2016.

Vote à l'unanimité du Compte Administratif 2016.

Il demande au Comité Syndical de prendre acte du Compte de Gestion de l'exercice 2016, établi par Monsieur Le Trésorier Payeur Départemental de l'Hérault.

Les résultats du compte de gestion et du compte administratif sont en concordance et s'établissent comme suit :

	Résultat à la clôture exercice 2015	Résultat de clôture exercice 2016	Résultats à affecter à l'exercice 2016
Investissement	5 676.38	1 646.48	-1 646.48
Fonctionnement	49 103.56	32 063.37	32 063.37

Le Comité Syndical vote à l'unanimité l'affectation des résultats comme suit :

Excédent de Fonctionnement global cumulé au 31/12/2016	32 063.37 €
Excédent à reporter en recettes de fonctionnement	32 063.37 €
Déficit d'Investissement global cumulé au 31/12/2016	1 646.48 €
Déficit à reporter en dépenses d'investissement	1 646.48 €

Fait et délibéré à Lunel, le 7 Février 2017.

Pour extrait conforme.

Le Président,

Claude BARRAL.

**SYNDICAT MIXTE
du BASSIN de L'OR**
130, chemin de Merles
34400 LUNEL



SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'Or

Séance du 7 février 2017 à Lunel

DELIBERATION n° 2-02-2017

Objet : Vote du Budget Primitif de l'exercice 2017

DELEGUES	TITULAIRES		SUPPLEANTS
Agglomération du Pays de l'Or	Joëlle JENIN VIGNAUD	Présente	Rogé ANDREO Michel LAZERGES
	Roger MONTIEL	Présent	
	Alain HUGUES	Procuration Mr Chalot	Alain FOUCARAN
	René CHALOT	Présent	Jacques HELSEN
	Bernard GANIBENC	Présent	Fabrice PECQUEUR
	Claude DUCHESNE	Procuration Mr Montiel	Christian ROBERT
Communauté de Communes du Grand Pic St Loup	Jacques GRAU	Procuration à Mr Barral	Pierre ANTOINE
Communauté de Communes du Pays de Lunel	Jean Paul ROGER	Présent	Angelo GENNAÏ Présent
	Hervé DIEULEFES	Procuration Mr Fenoy	Joëlle RUIVO
	Jean Michel ROUX	Présent	Christophe CALVET Présent
	Frédérique DOMERGUE	Absente excusée	Laurent GRASSET
	Erick JUDE	Absent excusé	Jean Maurice MARTIN Présent
	Fabrice FENOY	Présent	Marie De OLIVEIRA
Agglomération de Montpellier	René REVOL	Procuration Mme Jannin	Gilbert PASTOR
	Laurent JAOU	Absent excusé	Pierre DUDIEUZERE
	Jean Luc MEISSONNIER	Procuration Mr Roger	Joël RAYMOND
	Stéphanie JANNIN	Présente	Pascal KRZYZANSKI
	Jackie BOULBES GALABRUN	Procuration Mr Genat	Pierre BONNAL
	Jean Pierre RICO	Procuration Mme Jennin Vignaud	Arnaud MOYNIER
Département de l'Hérault	Claude BARRAL	Présent	Brice BONNEFOUX Présent
	Marie Thérèse BRUGUIERE	Absente excusée	Michaël DELAFOSSE
	Dominique NURIT	Absente	Gabrielle HENRY
	Yvon PELLET	Absent excusé	Jacques RIGAUD
	Renaud CALVAT	Absent	Claudine VASSAS MEJRI
	Véronique CALUEBA RIZZOLO	Absente	Cyril MEUNIER

VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2017

Le Président demande au Comité Syndical :

- de voter et d'inscrire au budget primitif de l'exercice 2017, les dépenses et recettes correspondantes, selon la ventilation qui précède,

- de l'autoriser au nom et pour le compte du SYMBO à solliciter les contributions des partenaires financiers du Syndicat Mixte,

- de l'autoriser au nom et pour le compte du SYMBO à solliciter les Participation statutaires du :

- Conseil Départemental	171 500.00
- Communauté de Communes du Pays de Lunel	54 880.00
- Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup	6 860.00
- Montpellier Méditerranée Métropole	54 880.00
- Agglomération du Pays de l'Or	54 880.00

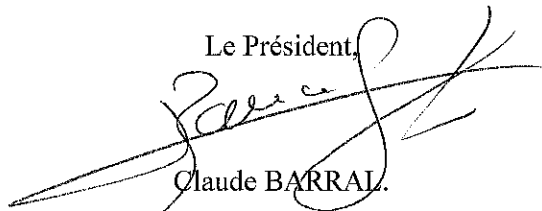
- de l'autoriser à procéder à toute démarche et à signer tout document utile à l'exécution de cette décision.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical vote ces propositions à l'unanimité.

Fait et délibéré à Lunel, le 7 Février 2017.

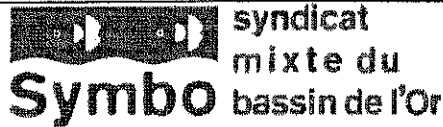
Pour extrait conforme.

Le Président,



Claude BARRAL.

**SYNDICAT MIXTE
du BASSIN de L'OR**
130, chemin de Merles
34400 LUNEL



**syndicat
mixte du
bassin de l'Or**

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'Or

Séance du 7 février 2017 à Lunel

DELIBERATION n° 3-02-2017

Objet : Demande de subvention pour l'étude sur l'amélioration de l'assainissement des caves particulières viticoles

DELEGUES	TITULAIRES		SUPPLEANTS
Agglomération du Pays de l'Or	Joëlle JENIN VIGNAUD	Présente	Rogé ANDREO Michel LAZERGES
	Roger MONTIEL	Présent	
	Alain HUGUES	Procuration Mr Chalot	Alain FOUCARAN
	René CHALOT	Présent	Jacques HELSEN
	Bernard GANIBENC	Présent	Fabrice PECQUEUR
	Claude DUCHESNE	Procuration Mr Montiel	Christian ROBERT
Communauté de Communes du Grand Pic St Loup	Jacques GRAU	Procuration à Mr Barral	Pierre ANTOINE
Communauté de Communes du Pays de Lunel	Jean Paul ROGER	Présent	Angelo GENNAÏ Présent
	Hervé DIEULEFES	Procuration Mr Fenoy	Joëlle RUIVO
	Jean Michel ROUX	Présent	Christophe CALVET Présent
	Frédérique DOMERGUE	Absente excusée	Laurent GRASSET
	Erick JUDE	Absent excusé	Jean Maurice MARTIN Présent
	Fabrice FENOY	Présent	Marie De OLIVEIRA
Agglomération de Montpellier	René REVOL	Procuration Mme Jannin	Gilbert PASTOR
	Laurent JAOUÏ	Absent excusé	Pierre DUDIEUZERE
	Jean Luc MEISSONNIER	Procuration Mr Roger	Joël RAYMOND
	Stéphanie JANNIN	Présente	Pascal KRZYZANSKI
	Jackie BOULBES GALABRUN	Procuration Mr Genaï	Pierre BONNAL
	Jean Pierre RICO	Procuration Mme Jennin Vignaud	Arnaud MOYNIER
Département de l'Hérault	Claude BARRAL	Présent	Brice BONNEFOUX Présent
	Marie Thérèse BRUGUIERE	Absente excusée	Michaël DELAFOSSE
	Dominique NURIT	Absente	Gabrielle HENRY
	Yvon PELLET	Absent excusé	Jacques RIGAUD
	Renaud CALVAT	Absent	Claudine VASSAS MEJRI
	Véronique CALUEBA RIZZOLO	Absente	Cyril MEUNIER

Accusé certifié exécutoire

Le Président procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

Réception par le préfet : 08/02/2017

Pointée par le Schéma Départemental pour la restauration, la préservation et la mise en valeur des Milieux Aquatiques de l'Hérault (SDVMA, 2009), par le suivi de la qualité des eaux (CG34, Aquascop, 2012) et par le diagnostic du Bassin de l'Or (Symbo, 2012), une étude des rejets issus la vinification doit conduire à une réduction de ces pollutions non toxiques. Cette étude a été inscrite au Contrat de Bassin de l'Or dans un objectif de réduction des apports en matières organiques vers l'étang de l'Or en vue de limiter son eutrophisation.

Comme inscrit au DOB, il est prévu en 2017 que le Symbo mène cette opération.

Cette action a pour objectifs de :

- Recenser et cartographier les caves particulières de façon exhaustive ;
- Informer les viticulteurs sur les aides prévues au contrat pour l'assainissement de cave ;
- Définir et regrouper les porteurs de projets d'amélioration du système d'assainissement des caves.

Son coût prévisionnel est évalué à 6 000 € TTC.

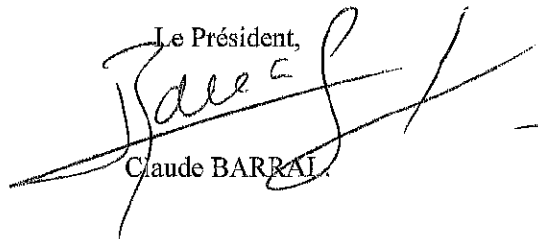
Il est proposé de solliciter les partenaires financiers du contrat de bassin, en particulier l'Agence de l'Eau et la Région Occitanie pour une aide publique maximale de 80% sur ce projet soit in fine un autofinancement de 1 000 € pour le Symbo.

Le Président soumet au Comité Syndical cette demande de subvention ainsi que l'autorisation de pouvoir signer tout document s'y rapportant.


Le Comité Syndical vote à l'unanimité en faveur de cette demande de subvention et autorise le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré à Lunel, le 7 Février 2017.

Pour extrait conforme.

Le Président,

Claude BARRAL

SYNDICAT MIXTE
du BASSIN de L'OR
130, chemin de Merles
34400 LUNEL


**syndicat
mixte du
Sympo bassin de l'Or**
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'Or

Séance du 7 février 2017 à Lunel

DELIBERATION n° 4-02-2017

Objet : Demande de subvention auprès de l'Etat pour le poste de chargé de mission PAPI pour l'année 2017

DELEGUES	TITULAIRES		SUPPLEANTS
Agglomération du Pays de l'Or	Joëlle JENIN VIGNAUD	Présente	Rogé ANDREO Michel LAZERGES
	Roger MONTIEL	Présent	
	Alain HUGUES	Procuration Mr Chalot	Alain.FOUCARAN
	René CHALOT	Présent	Jacques HELSEN
	Bernard GANIBENC	Présent	Fabrice PECQUEUR
	Claude DUCHESNE	Procuration Mr Montiel	Christian ROBERT
Communauté de Communes du Grand Pic St Loup	Jacques GRAU	Procuration à Mr Barral	Pierre ANTOINE
Communauté de Communes du Pays de Lunel	Jean Paul ROGER	Présent	Angelo GENNAÏ Présent
	Hervé DIEULEFES	Procuration Mr Fenoy	Joëlle RUTVO
	Jean Michel ROUX	Présent	Christophe CALVET Présent
	Frédérique DOMERGUE	Absente excusée	Laurent GRASSET
	Erick JUDE	Absent excusé	Jean Maurice MARTIN Présent
	Fabrice FENOY	Présent	Marie De OLIVEIRA
Agglomération de Montpellier	René REVOL	Procuration Mme Jannin	Gilbert PASTOR
	Laurent JAOUL	Absent excusé	Pierre DUDIEUZERE
	Jean Luc MEISSONNIER	Procuration Mr Roger	Joël RAYMOND
	Stéphanie JANNIN	Présente	Pascal KRZYZANSKI
	Jackie BOULBES	Procuration Mr Genat	Pierre BONNAL
	GALABRUN	Procuration Mme Jennin Vignaud	Arnaud MOYNIER
	Jean Pierre RICO		
Département de l'Hérault	Claude BARRAL	Présent	Brice BONNEFOUX Présent
	Marie Thérèse BRUGUIERE	Absente excusée	Michaël DELAFOSSE
	Dominique NURIT	Absente	Gabrielle HENRY
	Yvon PELLET	Absent excusé	Jacques RIGAUD
	Renaud CALVAT	Absent	Claudine VASSAS MEJRI
	Véronique CALUEBA RIZZOLO	Absente	Cyril MEUNIER

034-253401830-20170208-10702201704-DE

Le Président procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.
Accusé certifié exécutoire

Réception par le Comité Syndical du 27 mars 2013 a approuvé à l'unanimité le projet de PAPI d'intention du bassin versant de l'Etang de l'Or à mettre en œuvre par le Syndicat Mixte du Bassin de l'Or.

Pour assurer l'animation, la mise en œuvre des actions et la définition d'une stratégie de prévention des inondations, le Comité Syndical a décidé dans sa séance du 23 octobre 2013, de recruter sur la période du PAPI d'intention 2014-2016 un ingénieur hydraulicien chargé d'animer et coordonner le PAPI.

Cette animation est effective depuis le 1^{er} mai 2014.

Lors de sa séance du 29 septembre 2016, le Comité Syndical a approuvé à l'unanimité la demande d'avenant de prolongation du PAPI d'intention jusque fin 2017, afin de finaliser l'élaboration du PAPI complet, ainsi que le renouvellement du poste de chargé de mission PAPI pour poursuivre l'animation engagée depuis 2014.

Dans ce cadre le Sympo sollicite une subvention auprès de l'Etat à hauteur de la dépense prévisionnelle estimée à 60 000 €, selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses prévisionnelles sur la période	Recettes prévisionnelles sur la période
Poste de chargé de mission (salaire chargé et frais de fonctionnement et de structure) – année 2017 60 000 €	- Aides publiques : Etat = 24 000 € soit 40 % - Autofinancement Sympo = 36 000 € soit 60 %
Total : 60 000 €	Total : 60 000 €

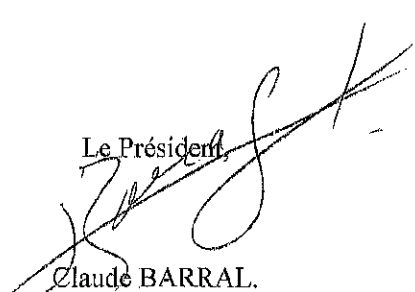
Le Président propose de délibérer en faveur de cette demande de subvention pour l'animation du PAPI d'intention sur l'année 2017, et de l'autoriser à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre du dossier.

Le Comité Syndical vote à l'unanimité en faveur de cette demande de subvention et autorise le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré à Lunel, le 7 Février 2017.

Pour extrait conforme.

Le Président,


Claude BARRAL.

SYNDICAT MIXTE
du BASSIN de l'Or
130, chemin de Merles
34400 LUNEL